

2010 EN BREF

Chers membres,
Chères familles,

Afin de ne pas faillir à la tradition de fin d'année, voici un petit aperçu des principaux faits et gestes de votre association.

Petite mise au point

L'article paru dans la Tribune de Genève et le journal Pic Vert appelle quelques explications.

Les familles concernées par le PLQ du quartier de La Forêt n'ont jamais été laissées à elles-mêmes. Elles n'ont jamais été obligées de partir ni même été menacées d'expulsion si elles ne vendaient pas.

Dès le début des discussions elles ont eu le choix entre vendre leur maison et encaisser l'argent ou échanger leur villa contre une autre du Coin de Terre.

Toutes les discussions ont eu lieu avec la plus parfaite transparence avec la FPLC, fondation qui va construire les immeubles sur le terrain des villas.

Après de longues discussions et une décision du Comité

Central, les personnes qui désiraient vendre ont négocié directement avec la FPLC qui offrait un meilleur prix que le Coin de Terre.

En échange, la FPLC offre une garantie de prix bas au Coin de Terre sur les appartements de la Forêt

Personne n'a été laissé seul, à l'abandon.

Monsieur Sottini a eu de nombreux contacts téléphoniques et de longs rendez-vous avec les membres du Bureau du Comité Central. Nous comprenons la difficulté de Monsieur Sottini à accepter cette situation mais tenions à préciser ces quelques faits.

Le reste de l'année s'est écoulé calmement.

PL 9557

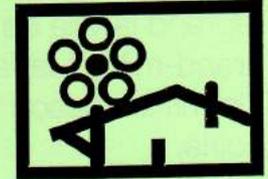
Les discussions du Groupe de travail sur le PL 9557 sont en voie d'être achevées et nous espérons pouvoir mettre le vote sur l'adaptation des statuts au programme de 2011.

Pic Vert

Le Pic Vert est actuellement la seule association à défendre les zones villas qui sont dans la ligne de mire du Conseil

Bulletin de l'Association Genevoise du Coin-de-Terre
Case postale 422 - 1214 Vernier - Rue du Village 62
Tél. 022 782 02 92 - Fax 022 782 04 13
E-mail: coindeterr@bluewin.ch

DE TERRE
COIN INFO



DECEMBRE 2010

d'Etat pour être utilisées comme terrains de construction pour des immeubles.

Il y a actuellement 3000 membres au Pic Vert.

Plus ils seront nombreux, plus le poids du Pic Vert pèsera lourd sur les décisions de l'Etat.

Nous vous engageons vivement de vous y inscrire.

Divers

Bois-des-Frères, la procédure pour la construction de quatre villas est lancée.

Le déclassement de deux terrains est en cours.

La construction de l'immeuble au Groupement de La Forêt débutera probablement en 2011.

Transactions 2010.

Groupement de Bel-ESSERT :

Madame Magali LINDER, chemin Ph.-de-Sauvage 14, 1219 Châtelaine, reprend la villa de sa grand-mère Madame Linder, la maison était en hoirie.

Groupement de Versoix :

Achat par M. et Mme Philippe GASSER de la propriété de l'avenue Th.-Vernes 11, 1290 Versoix (ex-Jauslin).

Groupement La Forêt :

Achat par l'AGCT de la propriété de M. et Mme Philippe GASSER, Route de Meyrin 22 B, 1202 Genève.

Achat par FPLC de la propriété de M. Michel GOLAY.

Achat par FPLC de la propriété de M. FAVRE.

Achat par FPLC de la propriété de M. et Mme SOTTIN

Groupement Isaac-Anken :

Achat par Mme Deborah WILLIAMS HUG de la propriété de son grand-père M. Paul HUG, chemin de l'Alouette 4, 1219 Aïre.

Groupement Aïre-Grandchamp :

Division parcelle ancienne 2223, nouvelle 5417, M. Daniel ROCHAT, chemin

des Platières 22, 1219 Aïre.

Division parcelle ancienne 2223, nouvelle 5416, Mme Cynthia ROCHAT GIANNAKOPOULOS, chemin des Platières 22, 1219 Aïre.

Donation à M. et Mme Laurent et Emilie MORACHIOLI SCHAFFER, chemin des Platières 13, 1219 Aïre (ex-Banninger – petite-fille des époux Banninger).

Groupement de Bellevue :

Vente par M. Pierre STRUBIN, Avenue De-Senarclens 23, 1293 Bellevue à sa fille.

Achat par Mme et M. Claire et Eric NICOLER-STRUBIN de la villa Avenue De-Senarclens 23, 1293 Bellevue.

Groupement de Vernier-Village :

Achat par AGCT de l'appartement de M. Michel ZENONI, rue du Village 62 A, 1214 Vernier, bâtiment de La Ferme.

La Présidente de l'AGCT, Suzanne OTZ

Important :

Voici le nouvel horaire d'ouverture de nos bureaux de Vernier pour 2011, soit :

Lundi, mardi, mercredi, jeudi de 8h.00 à 11h.30 et de 12h.45 à 16h.15.

Vendredi les bureaux seront fermés.

Ce nouvel horaire fait suite au départ, à la retraite, de notre comptable Madame Colette IBOUD en janvier 2011.

*Le Comité et le personnel de
l'Association Genevoise
du Coin-de-Terre vous
souhaitent à toutes et à tous de
Joyeuses Fêtes
et une Bonne Année 2011*